

Extrait du registre des délibérations de la Commune de Batilly en Puisaye
Séance du Vendredi 24 Novembre 2023

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal : 10

En exercice : 6

Votants : 6

Date de la convocation

Vendredi 10 Novembre 2023

Date d'affichage

Vendredi 10 Novembre 2023

A l'unanimité

Pour : 6

Contre : 0

Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

L' an deux mil vingt trois et le vingt quatre Novembre à 14 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de POULAIN Hubert, Maire

Présents : M. POULAIN Hubert, Maire, Mme LETOURNEAU Julie, MM : BERTRAND Eric, CHAPERON Philippe, DEBAIN Martial, MARTIN Daniel

Absent(s): Absent(s) : Mmes : BROUAL Danijela, LATROYE Angélique, M. SALIN Daniel

Absent(s) excusé(s) : Excusé(s) : M. HENRI Robert

Mme LETOURNEAU Julie a été nommée secrétaire de séance

Délibération 2023_22 - Avis sur le dossier de Permis de Construire pour l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Bonny-sur-Loire

Le Maire expose le dossier de CPENR de BONNY-SUR-LOIRE qui souhaite implanter une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit "Plaine de la Borde" à Bonny-sur-Loire (45420).

Le Maire rapelle que dans le cadre des dispositions de l'article L 122-1 V du code de l'environnement et de l'article R 423-9 du code de l'urbanisme, relatifs à l'obligation de consulter les collectivités territoriales et leurs groupements intéressés au regard des incidences environnementales notables du projet sur leur territoire, le conseil municipal est appelé à formuler un avis sur le dossier.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du Maire,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Donne un avis **FAVORABLE** pour le dossier de CPENR de Bonny-sur-Loire.

Envoyé en préfecture le 02/12/2023

Reçu en préfecture le 02/12/2023

Publié le



POULAIN Hubert,

ID : 045-214500233-20231124-2023_22-DE

